



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Paris le 30 MARS 2020

Secrétariat général
Pôle cabinet

*Mission d'appui au
préfigurateur*

n°2020-0013

Affaire suivie par
Raphaëlle Moreau
Téléphone
01 55 55 18 50
Courriel
raphaëlle.moreau
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Messieurs les Secrétaires généraux,

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse nous a confié en septembre 2018 une mission de préfiguration pour étudier les modalités de mise en œuvre de l'évaluation des établissements scolaires à compter de 2020.

Cette mission s'est appuyée, au cours de l'année scolaire 2018-2019, sur des expérimentations menées avec les académies de Montpellier et de Nantes ainsi que sur de nombreux entretiens conduits avec les autorités impliquées dans ces expérimentations comme avec les futurs acteurs du dispositif de l'évaluation des établissements, dont vous faites partie.

A ce titre, nous avons le plaisir de vous adresser le rapport issu de la mission de préfiguration, en vous renouvelant nos remerciements pour les échanges que nous avons pu avoir et qui ont éclairé le travail de préfiguration.

L'intérêt de cette préfiguration et les enseignements qui peuvent en être tirés ont conduit à la poursuivre en cette année 2020. Son extension à l'ensemble du territoire national a été lancée dès janvier, chaque académie ayant à déployer le dispositif dans 5% de ses établissements. L'ensemble de ces travaux s'est donné pour objet de faire en sorte que le futur conseil d'évaluation de l'école créé par la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 *pour une école de la confiance* et dont la présidente a été nommée par le Président de la République le 5 février 2020, dispose d'un matériau riche et éprouvé pour cadrer le dispositif définitif.

Monsieur Frédéric MARCHAND, Secrétaire général de l'UNSA
Monsieur Philippe VINCENT, Secrétaire général du SNPDEN-UNSA
Monsieur Patrick ROUMAGNAC, Secrétaire général du SIEN-UNSA
Monsieur Alain MARIE, Secrétaire général du SNIA-IPR

21 rue Jules Ferry
93177 BAGNOLET CEDEX

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative est la clé de la réussite de cet ambitieux chantier et nous espérons pouvoir compter sur chacun de ses membres pour contribuer au développement de cette nouvelle culture d'établissement qui est un changement majeur pour le système éducatif. Nous avons évidemment bien conscience que les événements actuels ont suspendu son déploiement, mais espérons que le présent rapport contribuera à convaincre de sa pertinence et de l'intérêt de le relancer dès que la situation sanitaire le permettra.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les secrétaires généraux, l'expression de notre entière considération.



Marie-Anne Lévêque



Thierry Bossard